

VITI PPAM

CATEGORIE DE L'ACTION			
<input checked="" type="checkbox"/> Recherche / Expérimentation	<input type="checkbox"/> Transfert / Développement	<input type="checkbox"/> Formation	
DUREE DE L'ACTION	4 années	PERIODE DE REALISATION	01/2018 à 12/2021
ETAT DE L'ACTION			
<input type="checkbox"/> Projet	<input checked="" type="checkbox"/> En cours, année 2/4	<input type="checkbox"/> Terminée	
N° DE L'ENJEU TECHNIQUE	A.c, B.c		
VIGNOBLES CONCERNES	Vignobles du Val de Loire		

CONTEXTE
L'association de cultures est une approche pouvant permettre de favoriser la présence d'auxiliaires, tout en augmentant la productivité des parcelles. Les plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM) sont de bon candidats pour être cultivées entre les rangs de vigne.
OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE
L'association de cultures de PPAM et de vignes est l'objet du projet VitiPPAM, associant l'IFV, l'ITEIPMAI et l'AREXHOR. Les aspects techniques d'un tel système seront étudiés, afin d'en étudier la faisabilité. En parallèle, un groupe opérationnel associant viticulteurs et producteurs de PPAM sera mis en place dans le cadre du PEI Pays de la Loire pour étudier les aspects de coopération entre les deux filières, au plan pratique, financier et organisation des filières de valorisation et commercialisation dans le cas du PPAM. Un réseau de 6 parcelles de vignes permettra de tester dans deux contextes différents 6 espèces de PPAM. Des mesures agronomiques seront également effectuées afin de voir quelle influence la présence de thym aura sur le sol (eau, azote, matière organique...) et la vigne (rendement, stress hydrique et azoté...).
RESULTATS ACQUIS (POUR LES ACTIONS EN COURS OU TERMINEES)
La première année de projet a permis de mettre en place le groupe opérationnel, pour choisir les plantes candidates. Les parcelles d'essai ont également été définies, et les premières analyses de sol réalisées.
DOCUMENTS DISPONIBLES

ORGANISMES PORTEUR DU PROJET	IFV
Interlocuteur	David LAFOND
Téléphone	+33 2 41 39 98 35
Courriel	David.lafond@vignevin.com
ORGANISMES PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • ITEIPMAI • AREXHOR
BUDGET TOTAL	• 115 561,78 € (dont 2019 : 32 947,70 €)
DEMANDE DE FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Autofinancement : 34 668,53 € (30 %) dont 2019 : 9 884,31 € • Interprofession : 34 668,53 € (30 %) dont 2019 : 9 884,31 € • Conseil Régional Pays de la Loire : 46 224,71 € (40 %) dont 2019 : 13 179,08 €

MOTS-CLES	Association de cultures, vigne, PPAM, régulations biologiques
DATE DE MISE A JOUR	09/11/2018